



MISE À JOUR DE LA RÈGLE DE CONTRÔLE DES PRISES POUR LA GOBERGE (*POLLACHIUS VIRENS*) DE LA COMPOSANTE OUEST EN 2025

CONTEXTE

La Direction de la gestion des pêches de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé une mise à jour de la règle de contrôle des prises pour l'année de pêche 2026 dans la zone de gestion de la goberge de la composante Ouest.

La présente réponse des Sciences découle de l'examen régional par les pairs des 2 et 3 décembre 2025 sur la mise à jour de la règle de contrôle des prises pour la goberge de la composante Ouest (unités statistiques du MPO 4Xopqrs5Yb5Zc).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- L'indice lissé de la biomasse du stock reproducteur tirée du relevé, un indicateur secondaire de l'état du stock, est supérieur au point de référence supérieur (PRS), ce qui donne à penser que le stock se trouve dans la zone saine.

Tendances du stock

- Depuis la dernière évaluation en 2022, lorsque le point de référence limite (PRL) et le PRS ont été déterminés, la biomasse du stock reproducteur tirée du relevé est demeurée au-dessus du PRL.
- La biomasse du stock reproducteur tirée du relevé a augmenté chaque année depuis 2022.
- Les prises de la pêche ont diminué pour la première fois depuis 2020.
- Le taux d'exploitation relatif estimé a diminué à 0,13 en 2024.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Le mécanisme qui sous-tend l'influence des variables environnementales ou des conditions océaniques changeantes ou de la productivité de la goberge de la composante Ouest (c.-à-d. les différences dans les cycles de croissance et de recrutement) n'est pas bien compris. Cependant, les essais de simulation de la règle de contrôle des prises (RCP) actuelle pendant le processus d'évaluation de la stratégie de gestion (ESG) ont tenu compte de certaines de ces incertitudes, mais pas de la totalité d'entre elles.

Avis sur le stock

- L'indice lissé de la biomasse du stock reproducteur tirée du relevé est de 28 368 tm, ce qui donne à penser que le stock se trouve dans la zone saine (PRL = 14 350 tm, PRS = 22 960

tm). Selon l'estimation disponible de la biomasse de la population, l'avis sur les prises généré par la RCP pour la goberge de la composante Ouest est de 2 999 tm pour l'année de pêche 2026 à 2027.

- Bien que le Secteur des sciences n'ait pas fourni d'avis sur les prises pour la portion 4Xmn de l'unité de gestion de la composante Ouest, il est recommandé que le prélèvement de tout total autorisé des prises (TAC) de la composante Est soit limité à cette zone afin d'éviter de dépasser la mortalité par pêche (F) dans la partie Ouest.

FONDEMENT DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

Année d'approbation de l'approche d'évaluation

2022 (Andrushchenko *et al.* En préparation. b¹)

Type d'évaluation

Mise à jour de l'année intermédiaire

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2022 (MPO 2023)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : 2024 (MPO 2025)

Approche d'évaluation du stock

3. Catégorie générale : Évaluation de la stratégie de gestion (ESG) complète
4. Catégorie spécifique : Modèle statistique des prises selon la longueur

Hypothèse relative à la structure du stock

La goberge des divisions 4VWX5 de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) comprend deux composantes de population : une composante Est à croissance lente comprenant les divisions 4VW et les unités statistiques 4Xmn du MPO; et une composante Ouest à croissance rapide comprenant les unités 4Xopqrs et les parties canadiennes des sous-zones 5, 5 Yb et 5 Zc de l'OPANO (Andrushchenko *et al.* En préparation a²). Il n'est pas clair si la différence dans la vitesse de croissance permet de distinguer deux composantes de stock génétiquement diversifiées, ou s'il s'agit d'une différence fondée sur l'environnement.

L'hypothèse de la structure des stocks utilisée par le Secteur des sciences du MPO (4Xopqrs+5Yb+5Zc) diffère des zones spatiales utilisées par le Secteur de la gestion des ressources du MPO (4X5YbZc) pour la goberge de la composante Ouest (MPO 2023, Andrushchenko *et al.* En préparation a²).

¹ Andrushchenko, I., Y. Yin, C. M. Clark, R. M. Martin et T. J. Barrett. En préparation. Évaluation de la stratégie de gestion de la goberge de la composante Ouest – Modélisation de la population, conditionnement du modèle opérationnel et points de référence. Secr. can. des avis sci. du MPO, Doc. de rech.

² Andrushchenko, I., R. Martin, P. Doherty, A. Debertain, Q. McCurdy, E. MacEachern, D. S. Clark et C. M. Clark. En préparation. Goberge de la composante Ouest – Données d'entrée. Secr. can. des avis sci. du MPO, Doc. de rech.

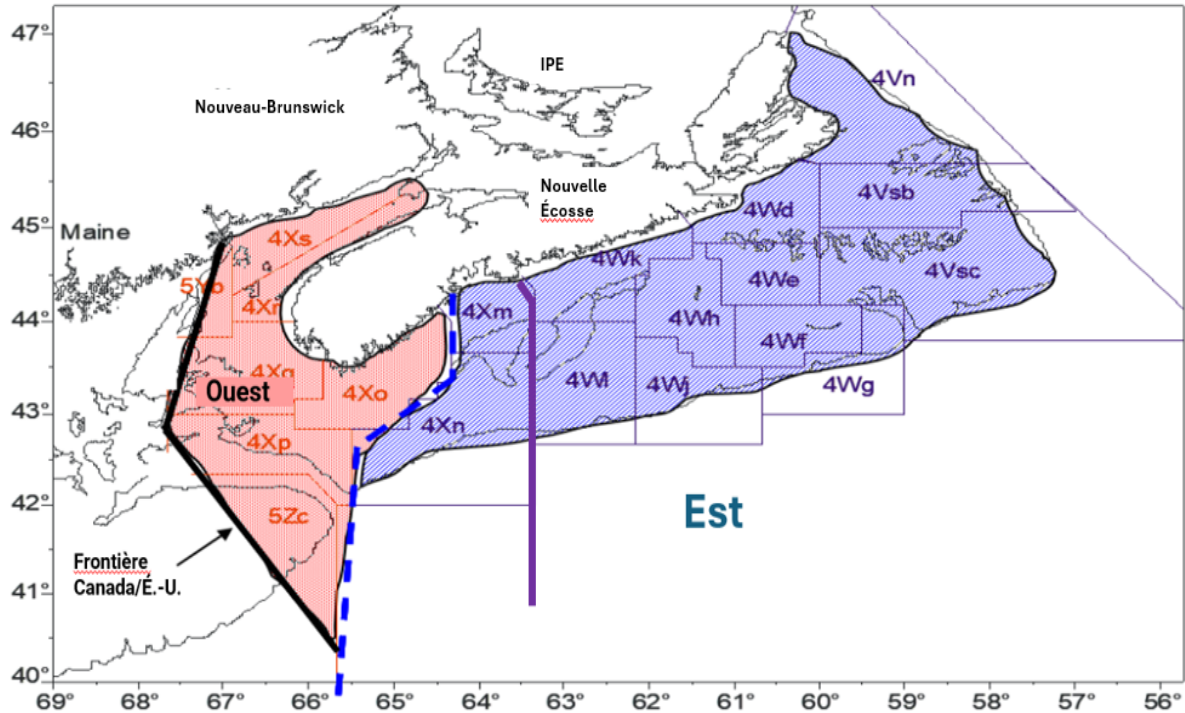


Figure 1. Carte des unités d'évaluation scientifique de la goberge au Canada indiquant les composantes Ouest (4Xopqrs5) et Est (4VW et 4Xmn). La ligne bleue en pointillés sépare les composantes Ouest et Est aux fins de l'évaluation scientifique; la ligne continue représente la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis; et la ligne noire tiretée sépare les composantes Ouest et Est aux fins de gestion.

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 14 350 tm (0,2 de B_0)
- Point de référence supérieur (PRS) : 22 960 tm (0,32 de B_0)
- Taux d'exploitation de référence (TER) : 0,187 (lorsque le stock est au-dessus du PRS; taux de mortalité par pêche à un ratio de potentiel de reproduction de 40 % [$F_{40\% RPR}$])

Règle de contrôle des prises

L'application de la procédure de gestion choisie comporte une règle de contrôle des prises (RCP) progressive où la mortalité par pêche (F) dans toute la zone de prudence augmente graduellement de 0,04 (zone critique) à 0,187 (zone saine), avec une limite interannuelle de variation de 15 % dans la zone de prudence et de 20 % dans la zone saine. Dans la zone critique, la limite est de 50 %. La biomasse de la population (« indice provisoire de la biomasse ») est estimée chaque année en ajustant la moyenne géométrique sur trois ans des valeurs de biomasse disponibles selon le relevé au chalut de fond et le relevé acoustique, en appliquant la capturabilité (q) propre à l'indice généré par le modèle. La biomasse ajustée en fonction de q détermine la valeur de F et le total autorisé des prises (TAC) qui s'y rattache à l'aide d'une RCP progressive.

Données

Modèle de population :

- Données du relevé écosystémique d'été par navire de recherche avec chalut de fond dans la région des Maritimes, dans 4Xopqrs5Y et 4Xmn (de 1983 à 2021) et 5Z (1989 et 1990; de 2011 à 2021)
- Indice acoustique tiré du relevé écosystémique d'été par navire de recherche dans la région des Maritimes (2012; de 2016 à 2020)
- Données sur la pêche au Canada (de 1982 à 2020)

Mise à jour de la RCP :

- Indice selon le relevé au chalut de fond jusqu'en 2025, indice selon le relevé acoustique jusqu'en 2024
- Données disponibles sur les pêches canadiennes jusqu'à la fin de l'année de pêche 2024 à 2025

ÉVALUATION

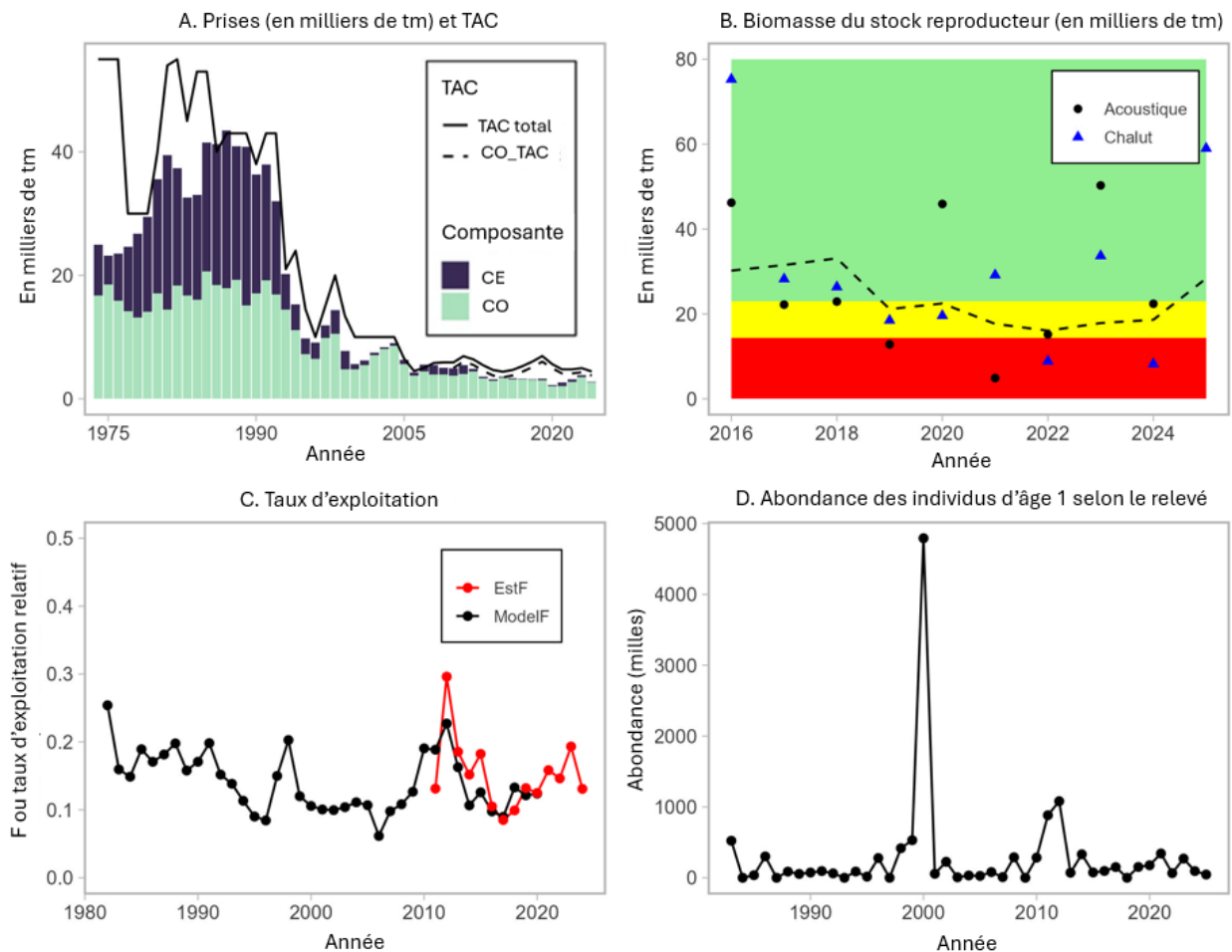


Figure 2. (A) Prises et total autorisé des prises (TAC) dans les zones de gestion de la composante Est (CE) et de la composante Ouest (CO), (B) biomasse du stock reproducteur (BSR; ligne pointillée) par rapport au point de référence limite (PRL), comme indiqué par la ligne entre les blocs rouge et jaune (14,35 kt), et le point de référence supérieur (PRS) du stock comme indiqué par la ligne entre les blocs jaune et vert (22,96 kt), (C) mortalité par pêche (F; la F estimée par le modèle étant représentée par une ligne noire et l'estimation du taux d'exploitation relatif étant représentée par une ligne rouge, pour la période de 2011 à 2024), (D) indice d'abondance à l'âge 1 d'après les données du relevé écosystémique d'été par navire de recherche avec chalut de fond mené dans la région des Maritimes.

État du stock et tendances

Biomasse du stock reproducteur

L'estimation la plus récente de la biomasse du stock reproducteur (BSR) du modèle en 2020 était de 21 711 tm (MPO 2023). L'indice lissé le plus récent de la BSR tirée du relevé, un indicateur secondaire de l'état du stock, est de 28 368 tm. Cet indice est fondé sur la BSR disponible selon les relevés menés entre 2023 et 2025. L'estimation de la BSR d'après le relevé acoustique n'était pas disponible pour 2025.

Taux d'exploitation

La mortalité par pêche a varié historiquement, les niveaux élevés observés au début des années 2010 diminuant à 0,124 au moment de la dernière ESG (MPO 2023). Entre les exécutions du modèle, le taux d'exploitation relatif est estimé à l'aide des estimations de la biomasse moyenne tirée des relevés, le taux d'exploitation relatif de l'année en cours étant estimé à 0,13.

Recrutement

Le modèle de population montre des périodes alternées de recrutement élevé et faible pour la goberge de la composante Ouest pendant toute la série chronologique, le stock ayant subi une période de faible recrutement avec une moyenne annuelle de 4,7 millions de recrues de 2016 à 2020 (MPO 2023). D'après l'abondance des petits poissons dans le relevé au chalut de fond, le stock connaît une période de recrutement élevé depuis 2020.

Mortalité naturelle

Il est entendu que la mortalité naturelle évolue au fil du temps, en particulier pour les âges 5 à 7 et 8 et plus (Andrushchenko *et al.* En préparation b¹). Par conséquent, un modèle statistique des prises selon l'âge dans la population a été accepté dans le cadre de modélisation de 2022, où la mortalité naturelle était estimée en trois blocs temporels pour les âges 5 et plus (de 1994 à 2000, de 2000 à 2010 et de 2011 à 2020; Andrushchenko *et al.* En préparation b¹). Rien n'indique un changement important dans la mortalité totale par rapport aux niveaux de 2011 à 2020.

Perspective actuelle

L'indice de la biomasse du stock reproducteur tirée du relevé et ajustée en fonction de q est supérieur au point de référence supérieur (PRS), ce qui donne à penser que le stock se trouve dans la zone saine. En 2025, la BSR provisoire était équivalente à 125 % du PRS.

Historique des débarquements et du total autorisé des prises

Dans le passé, les débarquements de goberge ont atteint 40 000 tm et ont été récoltés également entre les composantes Est et Ouest. Cependant, après le milieu des années 1990, les prélèvements de goberges de la composante Est ont presque disparus, tandis que ceux de la composante Ouest sont tombés à moins de 10 000 tm. Depuis l'ESG de 2011, les prises de goberge de la composante Ouest sont demeurées inférieures à 4 500 tm, dont 2 637 tm au cours de l'année de pêche 2024 par rapport à un total autorisé des prises (TAC) de 3 768 tm (tableau 1).

Tableau 1. Débarquements et TAC pour la goberge de la composante Ouest (CO) et de la composante Est (CE) depuis 2010, selon l'année de gestion (avril à mars). Les débarquements pour l'année de gestion 2025 qui ne sont pas disponibles avant la fin de l'année de gestion (mars 2026) sont indiqués par S. O. Les moyennes quinquennales des débarquements annuels sont présentées pour les périodes de 2010 à 2014 et de 2015 à 2019. La valeur du total autorisé des prises (TAC) de la composante Ouest comprend 700 tm allouées à 4Xmn.

Années	Débarquements de la CO (tm)	Débarquements de la CE (tm)	TAC de la CO (tm)	TAC de la CE (tm)
2010-2014	3 707	690	4 962	900
2015-2019	3 199	117	4 564	900
2020	2 032	158	4 959	660
2021	2 064	567	4 107	660
2022	2 703	426	4 107	660
2023	3 527	290	4 309	660
2024	2 637	142	3 768	660
2025	S. O.	S. O.	3 308	660

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

L'incidence des variables environnementales ou des conditions océaniques changeantes sur la productivité de la goberge de la composante Ouest n'est pas bien comprise. Bien qu'aucun lien clair n'ait été établi, la cause de la croissance lente observée depuis 2011 est probablement écosystémique (MPO 2023). Il n'est pas certain non plus si la différence de croissance qui délimite les composantes Ouest et Est est attribuable à un effet d'origine environnementale (MPO 2023). Enfin, il semble y avoir des tendances dans le recrutement de la goberge de la composante Ouest qui sont causées par autre chose que la biomasse du stock reproducteur dont il découle. Les essais de simulation de la RCP pendant le processus d'ESG ont tenu compte de ce modèle de recrutement dans les projections.

Projections

Les dernières projections ont été réalisées en 2022 pendant le cadre de modélisation et devraient être réalisées de nouveau après cinq ans en 2027 (Andrushchenko *et al.* En préparation b¹; MPO 2023).

Résultats de la règle de contrôle des prises

L'indice lissé de la biomasse du stock reproducteur tirée du relevé est de 28 368 tm, ce qui donne à penser que le stock se trouve dans la zone saine (PRL = 14 350 tm, PRS = 22 960 tm).

D'après l'estimation disponible de la biomasse de la population, l'avis sur les prises pour la goberge de la composante Ouest pendant l'année de pêche 2026-2027 est de 2 999 tm. Cela représente une augmentation de 15 % par rapport au TAC de l'année de pêche précédente et équivaut à un taux d'exploitation relatif de 0,11.

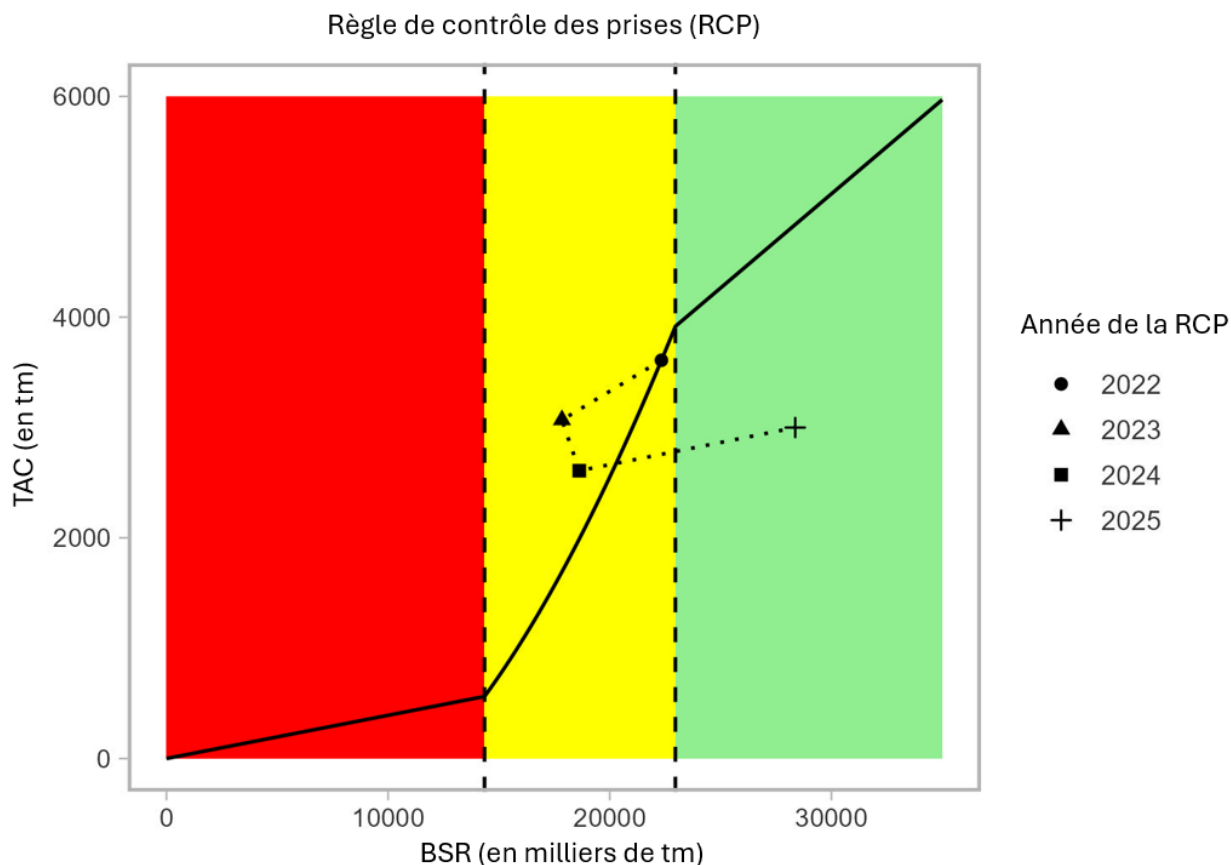


Figure 3. Règle de contrôle des prises (RCP) et application depuis 2022.

Évaluation des circonstances exceptionnelles

Un examen des données disponibles a permis de déterminer qu'aucune circonstance exceptionnelle ne s'est produite, de sorte qu'un examen plus approfondi n'a pas été déclenché pour 2026 (MPO 2023).

SOURCES D'INCERTITUDE

La RCP utilise tous les indices fondés sur le relevé acoustique et les indices de biomasse fondés sur les relevés au chalut de fond des trois dernières années. L'indice selon le relevé acoustique de 2025 n'a pas été calculé à temps pour cette évaluation et est absent du calcul. Son inclusion aurait modifié la moyenne géométrique sur trois ans des relevés, bien que l'étendue ou la direction ne soit pas claire. Une autre incertitude soulevée pendant l'examen du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) pour ce document est que l'incertitude de l'état des stocks n'est pas calculée dans le cadre de la mise à jour de la RCP.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Irene Andrushchenko (responsable)	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Melanie Barrett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Tim Barrett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Lindsay Beazley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Lottie Bennett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Eric Brundson	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kathryn Cooper-MacDonald	Secteur de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Dwayne D'entremont	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Jamie Emberley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Darrell Frotten	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kyle Gillespie	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Michelle Greenlaw	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Danni Harper	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Nathan Hebert	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Brad Hubley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kelly Kraska	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Chantelle Layton	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Ryan Martin	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Selvan Mohan	Secteur des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Shannan Murphy	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Claire Mussells	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Corinne Pomerleau	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Catrina Regnier-McKellar	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes

Nom	Organisme d'appartenance
Daniel Ricard	Secteur des sciences du MPO, région du Golfe
Jennifer Saunders	Secteur de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Tiffany Small	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Priyanka Varkey	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Yanjun Wang	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Emily Way-Nee	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Yihao Yin	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

MPO. 2023. [Goberge de la composante Ouest \(4Xopqrs5\) : évaluation de la stratégie de gestion, état du stock et avis](#) Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2023/037.

MPO. 2025. [Mise à jour de la règle de décision pour le goberge \(*Pollachius virens*\) de la composante de l'ouest pour 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/012.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
Institut océanographique de Bedford
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Courriel : DFO.MaritimesCSA-CASMaritimes.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-98989-1 N° cat. Fs70-7/2026-015F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Mise à jour de la règle de contrôle des prises pour la goberge (*Pollachius virens*) de la composante Ouest en 2025. Secr. can. des avis. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2026/015.

Also available in English:

*DFO. 2026. Western Component Pollock (*Pollachius virens*) Harvest Control Rule Update in 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/015.*